

Plus de policiers, du personnel mieux formé: les pistes de Blanquer face à la violence

Paris, 25 oct. 2018 (AFP) -

Plus de policiers aux abords des écoles, du personnel formé aux questions de sécurité, une évaluation du "climat scolaire"...: le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer détaille à l'AFP les pistes contre la violence à l'école qu'il doit présenter vendredi avec son homologue de l'Intérieur.

QUESTION: Un "comité stratégique" se réunit vendredi après l'affaire de la professeure braquée à Créteil la semaine dernière par un élève avec une arme factice. Quelles mesures préconisez-vous ?

REPOSE: Sur les enjeux de sécurité, il y a trois cercles concentriques: la classe, l'établissement et les abords de l'établissement. Sur la classe, le travail doit se faire autour du respect du professeur, des signalements des problèmes quand il y en a, et du suivi des sanctions.

La deuxième chose, c'est pouvoir aider les établissements à développer un climat scolaire exempt de violence et de harcèlement, avec des équipes qui interviennent quand l'établissement se sent affaibli. Nous allons aussi renforcer ou créer quand elles n'existent pas des "équipes mobiles de sécurité", que j'avais lancées en 2009 dans l'académie de Créteil. Ce sont des personnels de l'Education nationale qui reçoivent une formation en matière de sécurité. L'équipe de Créteil, qui est la plus importante, compte aujourd'hui 70 personnes.

Troisième cercle: les abords de l'établissement. Là, nous travaillons à une plus grande coopération entre la police, la justice et l'Education nationale, pour faire face à tous les phénomènes que l'école importe de l'extérieur: trafic de drogue, fondamentalisme islamiste, rixes entre gangs.

Concrètement, cela signifie une plus grande présence des forces de l'ordre aux abords des établissements.

L'objectif, c'est aussi d'avoir un suivi des élèves "poly-exclus", et d'avoir des institutions spécialisées pour ceux qui perturbent la vie des établissements. La ministre de la Justice a programmé l'ouverture de 20 nouveaux centres éducatifs fermés. Il y a aussi d'autres formules, qui ne relèvent pas du pénal mais de l'Education nationale.

Q: N'est-ce pas une réponse uniquement sécuritaire au problème de la violence à l'école ?

R: Il est évident qu'il faut avancer sur deux jambes sur ces sujets: il y a le volet sécuritaire et le sujet éducatif. Nous allons notamment apporter une attention particulière à l'évaluation du climat scolaire des établissements.

Et puis, toute une série de mesures structurelles qui ont été prises depuis mon arrivée répondent à cette problématique: l'exemple typique, c'est évidemment le dédoublement des classes de CP et CE1 en Rep et Rep+ [réseaux d'éducation prioritaire et d'éducation prioritaire renforcée dans les quartiers défavorisés].

Avec cette mesure, on prépare l'avenir, car un élève bien structuré dans ses connaissances et ses valeurs ne fera pas le genre de choses qu'on a vu la semaine dernière. Le fait de respecter autrui est au coeur de la politique menée. On a fait évoluer le programme d'enseignement moral et civique...

Il faut aussi regarder comment nous affectons nos moyens. Tout en conservant le grand principe de l'éducation prioritaire qui est de donner plus à ceux qui en ont le plus besoin.

Q: Avez-vous été surpris par l'ampleur des témoignages de professeurs sur Twitter utilisant le mot dièse #pasdevague pour dénoncer des cas de violences étouffés par leur hiérarchie ?

R: Non, j'ai toujours été très conscient du fait qu'il y avait un problème de non suivi des plaintes. Et j'ai toujours été très solidaire des chefs d'établissement qui pouvaient avoir le sentiment désagréable que leur hiérarchie leur demande de ne pas faire de vague.

Dès que je suis arrivé à mon poste, j'ai dit et écrit que le nombre de conseils de discipline ne serait plus un critère de jugement des établissements. Sinon, c'est une incitation à mettre les problèmes sous le tapis.

Plutôt qu'au nombre de signalements de violence à l'école, il faut faire attention à leur nature: par exemple, depuis la rentrée on observe une montée des phénomènes de bandes et de gangs qui ont un impact sur les établissements.
ito/blb/tes

Afp le 25 oct. 18 à 15 46.